

PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA RECHERCHE
2021-2026



TABLE DES MATIÈRES

La recherche à la Faculté des sciences de l'éducation

Introduction	4
Fondements stratégiques : Mission, vision, valeurs	5
Orientations stratégiques	6
Objectifs spécifiques, moyens, actions et ressources	8
Création d'une Table de la recherche facultaire et d'un Bureau de la recherche	18

Les services à la recherche : communications et Centre de services et de ressources en technopédagogie (CSRT)

Présentation des services respectifs	20
Tableau récapitulatif des services offerts et des responsabilités	23

Annexe 1

Ressources pour assurer la mise en œuvre du plan	28
--	----

FONDEMENTS STRATÉGIQUES





Photo : Eric Monette

MISSION

Stimuler la recherche en éducation, soutenir l'excellence des membres de la Faculté dans une perspective inclusive par la création d'un environnement de recherche où toutes et tous se sentent valorisés et peuvent s'accomplir en cohérence avec leurs objectifs et leurs valeurs.

VISION

Renforcer la position de leader de la FSÉ sur les scènes nationale et internationale, demeurer un chef de file en recherche et éclairer les grands enjeux sociaux en éducation.

VALEURS

Collaboration / inclusion / intégrité / engagement / créativité

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le Plan de développement de la recherche 2021-2026 s'articule autour de cinq grandes orientations stratégiques :

1

Dynamiser la vie scientifique
facultaire, susciter un climat
de collaboration et mobiliser
nos membres autour d'initiatives

2

Intensifier l'impact
de la recherche
et l'innovation sociale,
notamment par les collaborations
et les partenariats

3

Enrichir et soutenir la formation
à la recherche et contribuer
à l'animation d'un milieu
d'études supérieures stimulant

4

Reconnaître les expertises
et les contributions distinctives
des membres de la Faculté
et faire rayonner leurs travaux

5

Propulser le partage
des connaissances à grande
échelle ainsi que la mobilisation
des savoirs en éducation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ces orientations stratégiques transversales se déclinent en dix objectifs spécifiques :

OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
1. Aider les professeures et les professeurs à trouver des sources de financement et obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de leur programme de recherche	<ol style="list-style-type: none">1.1 Effectuer une veille et diffuser des informations sur les opportunités de financement à venir, leurs particularités et les échéances à respecter.1.2 Conseiller les membres de la Faculté dans la planification de leur programme de recherche et les orienter vers des opportunités de financement pertinentes en fonction de leurs objectifs et de leurs champs d'expertise.1.3 Réaliser une relecture stratégique du contenu des demandes de subvention et valider leur conformité aux règles et aux politiques de l'organisme subventionnaire et de l'Université Laval. Faire un suivi des résultats et aider à bonifier les demandes non financées.1.4 Faciliter la recherche de financement de nature philanthropique et la sollicitation de donateurs potentiels.1.5 Créer un programme permettant de soutenir financièrement les activités de recherche des membres de la Faculté.1.6 Promouvoir la diversité des formes d'excellence en recherche et soutenir une culture d'évaluation inclusive.	<ul style="list-style-type: none">- Conseillères en développement de la recherche- Directrice du développement philanthropique



OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>2. Accompagner les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs dans le déploiement de leur carrière en recherche et faciliter leur intégration à la Faculté</p>	<p>2.1 Développer et assurer la mise à jour d'une trousse d'accueil présentant des informations diverses sur la recherche, les services offerts et les ressources disponibles à la Faculté et à l'Université.</p> <p>2.2 Bonifier l'appui et l'accompagnement offerts aux nouveaux membres en planifiant :</p> <p>2.2.1 une rencontre de bienvenue permettant de discuter de leur programme de recherche de façon à les orienter vers des programmes de soutien financier adaptés;</p> <p>2.2.2 des suivis ponctuels au cours de la première année d'entrée en fonction; et</p> <p>2.2.3 une rencontre suivant l'obtention d'une première subvention à titre de chercheuse ou de chercheur principal.</p> <p>2.3 Tenir des rencontres ponctuelles de discussion entre nouvelles professeures et nouveaux professeurs. À l'occasion, des collègues plus avancés en carrière y seront conviés afin de partager leurs expériences.</p> <p>2.4 Offrir un appui financier aux professeures et aux professeurs en début de carrière afin de soutenir leur démarrage en recherche et les aider à bonifier leur dossier en vue de futures demandes de subvention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillères en développement de la recherche - Budget développement de la recherche

OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>3. Créer des conditions favorables aux collaborations et aux initiatives de recherche en partenariat</p>	<p>3.1 Assurer une meilleure liaison entre le milieu de la recherche et les milieux partenaires :</p> <p>3.1.1 créer une vitrine exposant notre expertise en recherche et notre offre de collaboration;</p> <p>3.1.2 accueillir les demandes de collaborations externes et faciliter la mise en relation avec les membres de la Faculté ayant une expertise à ce sujet;</p> <p>3.1.3 créer des espaces de discussion entre le milieu de la recherche et les milieux de pratique favorisant le partage des préoccupations, des besoins et des idées de chacun;</p> <p>3.1.4 accompagner le développement des projets et guider les équipes vers des programmes de subvention répondant à leurs besoins.</p> <p>3.2 Faciliter la réalisation de demandes de subvention en partenariat :</p> <p>3.2.1 développer des outils et des gabarits en appui à la rédaction des demandes;</p> <p>3.2.2 offrir un soutien aux partenaires impliqués, en leur fournissant par exemple un modèle de lettre d'appui, en les aidant à calculer leurs contributions ou en leur offrant un soutien technique facilitant les démarches à effectuer sur les plateformes des organismes subventionnaires;</p> <p>3.2.3 soutenir la rédaction et la révision d'ententes contractuelles ou de conventions de collaboration.</p> <p>3.3 Développer un programme de contributions facultaires permettant d'offrir un soutien financier d'appoint en appui aux activités de recherche réalisées en partenariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillères en développement de la recherche - Budget FSÉ

OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>4. Assurer une meilleure transmission d'informations techniques et stratégiques sur la recherche</p>	<p>4.1 Développer et alimenter le site La recherche à la FSÉ, accessible à toute la communauté facultaire à partir de la plateforme Mon portail. Ce site regroupera des informations diverses sur la recherche, dont :</p> <p>4.1.1 une présentation synthétisée des principaux programmes de subvention en sciences humaines et sociales;</p> <p>4.1.2 un calendrier présentant les opportunités de financement à venir;</p> <p>4.1.3 des outils évolutifs d'aide à la rédaction de demande de subvention (ex : informations financières, gabarit de budget avec ou sans contribution, modèle de calendrier, etc.);</p> <p>4.1.4 des informations synthétisées sur les services à la recherche et les ressources disponibles.</p> <p>4.2 Organiser des séances d'information centrées sur les besoins et les priorités des membres de la Faculté et des développements dans le secteur de la recherche.</p>	<p>- Conseillères en développement de la recherche</p>
<p>5. Enrichir la formation à la recherche</p>	<p>5.1 Soutenir l'organisation d'événements facultaires de formation à la recherche faisant place à une diversité d'approches et de perspectives de recherche:</p> <p>5.1.1 mettre en œuvre un plan annuel d'ateliers de formation en concertation avec les centres de recherche de la Faculté;</p> <p>5.1.2 créer des espaces de discussion, favoriser l'établissement d'un réseau d'entraide par et pour les étudiantes et les étudiants;</p> <p>5.1.3 organiser la Journée de la recherche en éducation, donnant l'occasion aux étudiantes et étudiants aux études supérieures de présenter leurs travaux de recherche;</p> <p>5.1.4 organiser annuellement une École d'été sur la recherche en éducation.</p>	<p>- Conseillères en développement de la recherche</p> <p>- Budget FSÉ</p>

OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>6. Améliorer les pratiques de recrutement et l'accompagnement des étudiantes et des étudiants pour soutenir leur cheminement dans leurs études</p>	<p>6.1 Assurer la diffusion d'informations sur les bourses et les stages de recherche, accompagner et conseiller celles et ceux préparant des demandes.</p> <p>6.1.1 Mettre sur pied un atelier présentant des conseils pour la préparation d'une demande de bourse d'excellence et tenir des ateliers de rédaction permettant d'accompagner les étudiantes et étudiants dans la préparation de leur dossier assurer une relecture critique des demandes des étudiantes et des étudiants.</p> <p>6.2 Favoriser un meilleur arrimage entre les recherches menées par les étudiantes et les étudiants et les projets de recherche subventionnés des professeures et des professeurs de la Faculté :</p> <p>6.2.1 rendre plus visible les expertises et les activités de recherche des professeures et des professeurs dans la présentation et la promotion des programmes de formation;</p> <p>6.2.2 faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants dans des projets de recherche subventionnés en répertoriant les projets en recrutement;</p> <p>6.2.3 mettre en place un outil permettant d'identifier une directrice ou un directeur de recherche en fonction de ses intérêts et de son programme d'études.</p> <p>6.3 Accompagner les stagiaires de recherche en lien avec les procédures d'inscription et les démarches d'immigration devant être réalisées avant leur arrivée au Québec ou leur départ à l'étranger.</p> <p>6.4 Soutenir financièrement les étudiantes et les étudiants de manière à enrichir leur formation universitaire et favoriser leur réussite et leur persévérance scolaires :</p> <p>6.4.1 bourses d'admission et de cheminement;</p> <p>6.4.2 prix et bourses d'excellence facultaires;</p> <p>6.4.3 soutien à la réalisation de stages de recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillères en développement de la recherche - Budget FSÉ

OBJECTIFS

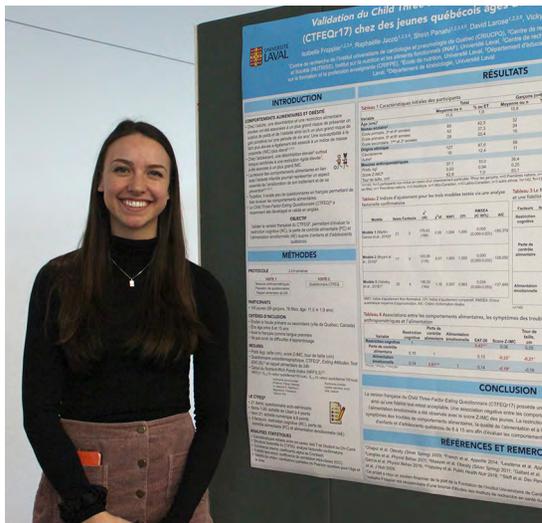
7. Soutenir l'environnement de recherche et renforcer la collaboration et le partage d'expertise entre les membres de la Faculté

MOYENS ET ACTIONS

- 7.1 Fournir un appui aux centres de recherche facultaires de manière à soutenir leurs activités et aider les directrices et les directeurs à assumer leur rôle.
- 7.2 Élargir la Table des directrices et des directeurs de centres de recherche pour créer une Table de la recherche facultaire, incluant également une professeure ou un professeur représentant chaque département de la Faculté, de manière à favoriser la synergie en recherche, le partage d'informations et la planification d'activités collectives.
- 7.3 Développer un programme de contributions facultaires permettant d'offrir un soutien financier d'appoint en appui aux activités des centres, des chaires et des autres entités structurantes.
- 7.4 Soutenir les demandes d'infrastructure et la compilation de données administratives sur la recherche (ex. : contributions institutionnelles, subventions obtenues, encadrement d'étudiantes et d'étudiants gradués, etc.).
- 7.5 Créer des espaces de discussion, d'échanges informels, de croisements des savoirs et d'entraide entre les membres de la Faculté.
- 7.6 Appuyer les centres et les entités structurantes en leur offrant des locaux et des espaces de recherche regroupés.

RESSOURCES

- Conseillères en développement de la recherche
- Budget FSÉ



OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>8. Mettre en valeur les membres de la Faculté, leurs expertises et leurs contributions à la recherche et faire rayonner leurs travaux</p>	<p>8.1 Faire valoir la richesse des contributions intellectuelles et des recherches en éducation pour éclairer les débats et les enjeux publics.</p> <p>8.2 Rédiger un Bulletin de la recherche destiné à la communauté facultaire permettant de présenter des nouvelles liées à la recherche et de mettre en lumière les expertises, projets de recherche, réalisations et succès des membres de la Faculté.</p> <p>8.3 Utiliser le site web facultaire et les réseaux sociaux pour mettre en valeur les expertises et les contributions variées de nos membres en recherche :</p> <p>8.3.1 alimenter la page personnelle des professeures et des professeurs;</p> <p>8.3.2 bonifier la présentation des expertises de nos membres;</p> <p>8.3.3 répertorier les mémoires et les thèses des étudiantes et des étudiants réalisés sous la supervision des membres du corps professoral de la Faculté;</p> <p>8.3.4 rédiger et relayer davantage d'actualités sur la recherche.</p> <p>8.4 Accroître la visibilité, l'accessibilité et le partage des résultats de recherche:</p> <p>8.4.1 rédiger des nouvelles et des textes à caractère promotionnel sur la recherche;</p> <p>8.4.2 soutenir l'organisation d'événements de transfert et de mobilisation des connaissances;</p> <p>8.4.3 soutenir la diffusion des formations, des autres ressources et des outils développés par les membres de la Faculté;</p> <p>8.4.4 encourager et favoriser la publication en libre accès;</p> <p>8.4.5 fournir des informations et un accompagnement afin d'assurer la valorisation des résultats de recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des communications - Conseillères en développement de la recherche - Budget FSÉ

OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>8. Mettre en valeur les membres de la Faculté, leurs expertises et leurs contributions à la recherche et faire rayonner leurs travaux</p>	<p>8.5 Reconnaître concrètement la contribution des professeures et des professeurs à l'encadrement des étudiantes et des étudiants à la maîtrise recherche et au doctorat.</p> <p>8.6 Faire une veille des prix et des distinctions pouvant intéresser les membres de la Faculté et les aider à préparer leurs candidatures.</p> <p>8.7 Soutenir l'organisation et l'animation du Gala distinction et reconnaissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des communications - Conseillères en développement de la recherche - Budget FSÉ



OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>9. Offrir un soutien technologique en appui aux activités de recherche</p>	<p>9.1 La Faculté offre à tout son personnel le soutien d'une équipe spécialisée en développement web. L'offre de services propre à la recherche comprend :</p> <p>9.1.1 la création de site web à partir d'un gabarit prenant en compte les normes UL et les normes pour l'accessibilité et favorisant l'autonomie des usagers pour la saisie de contenu;</p> <p>9.1.2 l'utilisation d'outils de sondage (LimeSurvey);</p> <p>9.1.3 l'acquisition et l'organisation d'espace d'hébergement de données sur les serveurs institutionnels;</p> <p>9.1.4 l'acquisition de matériel technologique;</p> <p>9.1.5 tous les projets ayant une dimension technologique;</p> <p>9.1.6 la mise en relation avec d'autres services institutionnels en recherche (Valéria, DTI, etc.) afin de répondre à des besoins ciblés.</p> <p>9.2 Des services supplémentaires peuvent être offerts moyennant une contribution financière (les détails sont précisés en annexe).</p>	<p>- Équipe du CRST</p>

OBJECTIFS	MOYENS ET ACTIONS	RESSOURCES
<p>10. Développer des pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) en recherche</p>	<p>10.1 Fournir des informations et des conseils pour favoriser une plus grande équité, diversité et inclusion dans tous les volets des travaux de recherche menés à la Faculté (équipe de recherche, formation à la recherche, conception et déroulement d'un projet, stratégies de transfert, etc.).</p> <p>10.2 Fournir un accompagnement adapté à la réalité de chaque personne et s'assurer que tous les membres de la Faculté aient un accès équitable aux mesures de soutien disponibles.</p> <p>10.3 Prendre en compte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'évaluation des dossiers et des demandes facultaires.</p> <p>10.4 Mettre en place des activités inclusives, favorisant la participation de toutes et de tous.</p> <p>10.5 Considérer l'équité, la diversité et l'inclusion comme des éléments essentiels de l'excellence en recherche.</p> <p>10.6 Valoriser différentes formes de contributions à la recherche.</p> <p>10.7 Collaborer aux travaux du comité EDI.</p>	<p>- Conseillères en développement de la recherche</p>

CRÉATION D'UNE TABLE DE LA RECHERCHE FACULTAIRE ET D'UN BUREAU DE LA RECHERCHE

Pour assurer une mise en œuvre efficace du Plan de développement de la recherche, une **Table de recherche facultaire** et un **Bureau de la recherche** seront mis sur pied.

Table de la recherche facultaire

Les membres de cette Table, identifiés ci-dessous, se réuniront entre trois à quatre fois par année afin de favoriser la synergie en recherche, le partage d'informations et la planification d'activités collectives. Ils pourront également conseiller les membres du Bureau de la recherche dans la mise en œuvre du Plan de développement de la recherche.

Membres :

- Vice-doyenne à la recherche, aux études supérieures et à l'international
- Directeurs et directrices des centres de recherche de la Faculté
- Un professeur ou une professeure représentant chaque département de la Faculté
- Conseillères en développement de la recherche
- Un professionnel ou une professionnelle de recherche
- Un étudiant ou une étudiante au doctorat



Bureau de la recherche

Les membres de cette instance, pourront assurer la planification et le suivi des activités de soutien à la recherche, en cohérence avec la mission, la vision et les valeurs du Plan de développement de la recherche. Pour ce faire, ils réaliseront chaque année un Plan d'action annuel permettant par exemple de déterminer les activités à prioriser, les outils à développer et les thématiques pouvant être ciblées pour les séances d'information et les activités de discussions collectives qui seront organisées (ex : gestion des données de recherche, intégration de l'ÉDI en recherche).

Les membres du Bureau de la recherche facultaire se rencontreront mensuellement pour faire le point sur les travaux en cours et à venir et favoriser la communication efficace d'informations sur la recherche. Ils assureront également la liaison et agiront en concertation avec les membres de la Table de la recherche facultaire.

Membres :

- Vice-doyenne à la recherche, aux études supérieures et à l'international (responsable du Bureau)
- Conseillères en développement de la recherche (membres régulières)
- Deux agentes de secrétariat (membres régulières)
- Secrétaire de gestion (membre régulière)
- Directrice du développement philanthropique facultaire (membre collaboratrice)
- Conseillères en communication (membres collaboratrices)
- Directrice du Centre de services et de ressources en technopédagogie (membre collaboratrice)

LES SERVICES À LA RECHERCHE :

COMMUNICATIONS ET CENTRE DE SERVICES ET DE RESSOURCES EN TECHNOLOGIE (CSRT)

Présentation des services respectifs

La direction de la Faculté des sciences de l'éducation met à la disposition des chercheuses, chercheurs et des centres de recherche une offre de services administratifs financée à partir du budget de base facultaire, soit le Fonds 1. Considérant que le financement de la recherche provient principalement d'organismes subventionnaires dont les fonds sont versés et gérés dans le Fonds 2, cette contribution facultaire a pour objectifs :

1. D'appuyer le développement de la recherche sur la base et en appui au plan stratégique mis en place par le doyen ou la doyenne;
2. De faire bénéficier la mission de recherche de toute l'expertise communicationnelle, technologique et informationnelle de la Faculté et de l'institution;
3. De mettre en valeur les réalisations et acteurs en recherche par l'usage approprié de l'image facultaire et des normes visuelles de l'Université Laval et de l'institution;
4. D'optimiser la visibilité, le rayonnement et veiller à développer et maintenir la notoriété des chercheurs et de la FSÉ.

En plus de l'équipe du Bureau de la recherche composée de deux conseillères au développement de la recherche et relevant de la vice-doyenne à la recherche, aux cycles supérieurs et à l'international, la direction de la Faculté consent à ce qu'une part de la charge de travail des membres de deux secteurs administratifs spécifiques soit consacrée au développement et à l'appui à la recherche : le Service des communications facultaires et le Centre de services et de ressources en technopédagogie.



Le Service des communications (SC) voit au déploiement d'un plan de communication général au sein duquel un volet recherche est planifié. Dans le volet recherche, le SC se concentre sur les activités de promotion des études et des programmes de recherche, de même que sur les services-conseils en vue d'orienter les actions de notoriété et d'image de marque, promouvoir et mettre en valeur des activités et retombées (réalisations, bonnes nouvelles, obtention de subventions, etc.) ainsi que la gestion des événements facultaires (ex. : Journée de la recherche). Le SC appuie le Bureau de la recherche, les centres, les chercheuses et les chercheurs en assurant, sur demande :

1. Un rôle-conseil sur des questions relatives aux communications des centres ou des projets de recherche (Que faire? Comment le faire?);
2. Un rôle-conseil pour suggérer des ressources (facultaires, institutionnelles ou externes);
3. Un service de relais et de diffusion d'actualités ou d'événements sur les tribunes de la FSÉ (site web de la FSÉ, médias sociaux, etc.)
4. La rédaction de nouvelles ou de messages sur les médias sociaux élaborés à partir de l'information fournie par le demandeur.

De plus, le SC souhaite développer une boîte à outils de communication comprenant différents gabarits et modèles prêts à être utilisés (ex. : infolettre, entêtes de médias sociaux, PowerPoint, Word, signature courriel) afin que les demandeurs puissent être autonomes dans leur communication et ce, tout en appliquant les normes et références visuelles de la Faculté et de l'Université Laval.

Le Centre de service en ressources technopédagogiques (CSRT) est un centre de service trifacultaire (dessert FSÉ, FMUS et FAAAD) regroupant un ensemble de ressources spécialisées en informatique et en développement technopédagogique. Dans le cadre du développement de la recherche, le CSRT offre les service-conseils et de soutien pour :

1. La création de site web à partir d'un [gabarit](#) prenant en compte les normes UL et les normes pour l'accessibilité et favorisant l'autonomie des usagers pour la saisie de contenu;
2. L'utilisation d'outils de sondage (LimeSurvey);
3. L'acquisition et l'organisation d'espace d'hébergement de données sur les serveurs institutionnels ;
4. L'acquisition de matériel technologique;
5. Tous les projets ayant une dimension technologique;
6. Mise en relation avec d'autres services institutionnels en recherche (Valéria, DTI, etc.) afin de répondre à des besoins ciblés.

Consultez le tableau suivant pour voir l'éventail de l'offre de service interne.

L'attribution des tâches et des responsabilités pourrait être modifiée. Au besoin, valider la ressource à cette adresse : vicedecanat@fse.ulaval.ca



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SERVICES OFFERTS ET DES RESPONSABILITÉS

CUEILLETTE DU MANDAT ET DES BESOINS COMMUNICATIONNELS ET INFORMATIONNELS	SC	CSRT	Ressources UL	Ressources externes	Responsabilité de la chercheuse, du chercheur
Rencontrer les demandeurs pour identifier les différents besoins (objectifs et attentes) et les guider vers les différentes ressources facultaires, institutionnelles ou externes. Contactez communications@fse.ulaval.ca	X				
Échanger et accompagner sur l'identité du projet, de la CLÉ ou du Centre de recherche dès le début	X				
À partir d'une fiche breffage fournie par le SC (5Q) et remplie par les demandeurs, proposer un modèle de plan d'action, accompagner dans l'élaboration de stratégies de mise en valeur des projets et du rayonnement facultaire et identifier les collaborateurs	X				
Rencontrer les demandeurs pour offrir un service-conseil dans le cadre des projets technologiques et des développements web. Contacter aide@csrt.ulaval.ca		X			

SERVICES WEB ET NUMÉRIQUES	SC	CSRT	Ressources UL	Ressources externes	Responsabilité du chercheur, de la chercheuse
Cueillette des besoins	X	X			
Création d'un nouveau site web selon le gabarit développé et géré gratuitement par le CSRT		X			
Conception de la page web, de l'architecture de contenu		X			
Développement de nouvelles fonctionnalités (ex. : espace vidéo)		(\$)	SWRE (\$)	X (\$)	
Développement du visuel ou de l'iconographie	X	X			
Choix de photos et achat de photos	X				
Sensibilisation à la rédaction, l'édition web et les bonnes pratiques (SWRE)	X				
Formation pour les gestionnaires de l'équipe de recherche pour l'intégration du contenu et sur l'utilisation du site web		X			
Gestion du projet du web		X			
Rédaction et intégration de contenu en collaboration avec le Bureau de la recherche					X
Intégration de contenu sur le site facultaire (ex. : lien vers nouvelle page web (centre ou projet) ou section, par exemple : portail de la recherche ou page web des projets en recrutement, thèmes de recherche)	X				
Mises à jour des contenus					X
Référencement		X			
Rapports d'utilisation avec Google Analytics		X			
Garantie après mise en ligne : Mises à jour technologiques et du thème Soutien technique		X			
Production vidéo			DGFC (\$) FAAAD (\$)		

ÉVÉNEMENTS	SC	CSRT	Ressources UL	Ressources externes	Responsabilité de la chercheuse, du chercheur
Événements en ligne (Webconférences, séances d'information, formations, soutenances de thèse)					
Conseils pour le choix de plateformes (ZOOM/Teams/Webex)		X			
Organisation de l'événement en ligne (lien de participation et gestion des inscriptions)					X
Visuel de l'événement et soutien visuel (PPT/publicité/bannières/courriel de masse)			SREP (\$)		
Soutien lors de l'événement en ligne				CONFERIUM (\$)	X
Récupérer l'enregistrement et découpage au besoin pour rediffusion			DGFC (\$) FAAAD (\$)		X (Édition)
Mise en ligne pour rediffusion		X	DGFC (\$) FAAAD (\$)		X
Événements en présentiel					
Accompagnement sur <i>Comment organiser votre événement pas à pas</i> (trousse)	X				
Références traiteurs et autres services externes	X				
Organisation et planification de l'événement					X

OUTILS – MATÉRIEL NUMÉRIQUE ET IMPRIMÉ	SC	CSRT	Ressources UL	Ressources externes	Responsabilité de la chercheuse, du chercheur
Normes visuelles	X				
Conception			SREP (\$)	X (\$)	
Documents promotionnels			SREP (\$)	X (\$)	
Courriels de masse (information et procédures)					X (Rédaction)
Mise en place d'une infolettre				X (\$)	X
Blogue				X (\$)	X
Mise en place de sondage				X (\$)	
Rédaction d'actualités (sur le site de la FSÉ)	X				X (premier jet)
Rayonnement médias	X				

MÉDIAS SOCIAUX	SC	CSRT	Ressources UL	Ressources externes	Responsabilité de la chercheuse, du chercheur
Conseils sur les médias sociaux à utiliser	X				
Visuel (avatar) et Timeline ou photos de couverture ou d'entête			SREP (\$)		
Création des pages ou des comptes					X
Animation et gestion des comptes médias sociaux					X
Orientation vers formation (\$) pour les utilisateurs	X				
Partage de contenus	X				
Visuels pour accompagner les publications	X (banque existante)			X (\$)	
Relais sur les médias UL et FSÉ ou autres partenaires	X				

ANNEXE 1

RESSOURCES POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Ressources humaines

Les services de soutien et de développement de la recherche sont assurés par une équipe de deux conseillères en développement de la recherche avec l'appui d'une agente de secrétariat et d'une secrétaire de gestion.

Bourses et prix d'excellence

Par l'entremise du Fonds de recherche et d'enseignement et d'autres fonds philanthropiques, la Faculté octroie annuellement de nombreuses bourses et prix d'excellence en lien avec la recherche à ses étudiantes et ses étudiants aux cycles supérieurs.

Appui à l'encadrement des étudiantes et des étudiants

La Faculté reconnaît l'importance de la contribution des professeures et des professeurs à l'encadrement à la maîtrise recherche et au doctorat. Afin de témoigner concrètement de cette reconnaissance, un budget de soutien aux activités professorales sera accordé aux directions de recherche lors de l'atteinte de l'une des étapes suivantes par une étudiante ou un étudiant sous sa direction : 1) lors de la diplomation à la maîtrise recherche (programmes avec mémoire); 2) lors de la réussite de l'examen de doctorat 2; et 3) lors de la diplomation au doctorat.

Dans le cas d'une codirection de recherche, les sommes seront réparties entre la direction de recherche (2/3 du montant) et de la codirection (1/3 du montant).

Soutien aux centres de recherche facultaires

Les quatre centres de recherche facultaires reçoivent un soutien sous la forme de services de secrétariat ou un appui financier d'une valeur équivalente. De plus, la Faculté offre un dégageant annuel d'enseignement à la directrice ou au directeur d'un centre de recherche facultaire reconnu à l'Université Laval.

Programme de contributions facultaires

La Faculté offrira des contributions en espèces aux professeures et aux professeurs assurant la responsabilité d'une demande de subvention d'infrastructures et/ou exigeant des fonds de contrepartie.

Subventions d'appui aux activités de recherche (FER)

Afin de soutenir les activités de recherche des professeures et des professeurs de la Faculté, des subventions pourront être octroyées pour des projets s'inscrivant dans les priorités du Plan de développement de la recherche 2021-2026. Les projets proposés pourront prendre différentes formes: démarrage de projet de recherche, projet pilote, activité de formation à la recherche, diffusion ou mobilisation des connaissances, etc.

Budget de développement de la recherche (BDR)

La Faculté reçoit annuellement une part de la subvention institutionnelle versée à l'Université Laval par le CRSH. Ce fonds permet de soutenir des projets s'inscrivant dans l'un des deux volets suivants : 1) subventions exploratoires du CRSH (pour les activités de recherche); 2) subventions d'échange du CRSH (pour des activités de diffusion).

Le Budget de développement de la recherche facultaire est principalement utilisé pour soutenir le démarrage en recherche des professeures et des professeurs en début de carrière. Des concours ponctuels ouverts à toutes et à tous peuvent également être lancés selon la disponibilité des fonds.



FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Vice-décanat à la recherche
Pavillon des Sciences de l'éducation
2320, rue des Bibliothèques
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-3062
vicedecanat@fse.ulaval.ca
fse.ulaval.ca